

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ - ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Spécialité : Professeur en lycées et collèges

Présentation

Le master MEEF 2nd degré parcours EPS, organisé en 4 semestres, a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant d'EPS et poursuit donc les objectifs suivants :

- * compléter la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives.
- * développer des compétences et des connaissances pratiques, technologiques et didactiques dans les différentes Activités physiques, sportives et artistiques, APSA enseignées en EPS.
- * comprendre le métier d'enseignant dans son environnement professionnel, appréhender la diversité des publics scolaires, et construire progressivement une véritable professionnalité à travers des stages en milieux scolaires diversifiés et l'analyse de ces expériences pédagogiques.
- * préparer efficacement les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe.

L'année de **master 1** associe des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques ainsi que des stages en milieu scolaire en pratique accompagnée, à une préparation aux épreuves du concours du CAPEPS.

PLUS D'INFOS

Niveau d'étude : BAC +5

Public concerné

* Formation initiale

EN SAVOIR PLUS

ÉSPÉ de l'académie de
Versailles



L'année de **master 2 classique** vise à accompagner les étudiants dans la construction de leur première expérience professionnelle d'enseignants d'EPS en pleine responsabilité. Les étudiants, reçus au concours du CAPEPS et à la première année de master MEEF, obtiennent le statut de fonctionnaires stagiaires, payés à plein temps et formés en alternance durant l'année de master 2 : à mi-temps dans un établissement scolaire du 2nd degré (10h/semaine) et à mi-temps en formation à l'université. À ce titre, ils sont suivis à la fois par un tuteur du terrain professionnel et par un tuteur universitaire.

Un master 2 cursus adapté est proposé aux étudiants ayant été reçus au master 1re année et ayant échoué au CAPEPS, afin de leur permettre de préparer à nouveau ce concours tout en développant leurs expériences professionnelles, à travers notamment un enseignement de Connaissance du métier et un stage en pratique accompagnée.

Informations supplémentaires

Équipe de recherche d'appui

- * Université Paris-Sud : laboratoire CIAMS (Complexité, Innovation et Activités motrices et Sportives)

Contenu de la formation

Contacts

Responsable académique : [Pia Henaff-Pineau](#)

- * **Université Evry-Val d'Essonne**

Responsables du master :

M1 : [Jean-Luc Sage](#) - M2 : [Laetitia Trottouin](#)

Secrétariat : [Éric Berthaud](#) - Tel 01 69 47 74 57

- * **Université Paris Nanterre**

Responsable du master :

Raphaël Dolleans

Julie Demeslay

Philippe Vanwalleghem

Secrétariat : Aurélie Juliana - Tel : 01 40 97 76 91

* **Université Paris-Sud**

Responsables du master :

Pia Henaff-Pineau

Yann Beudaert

Yves Calvez

Secrétariat : Cécile Mauceri - Tel : 01 69 15 62 87

Adresses des lieux de formation

* **Université Évry-Val d'Essonne**

Boulevard François Mitterrand

Bâtiment Mauperthuis

91025 Evry Cedex

* **Université Paris Nanterre**

UFR STAPS, bâtiment S

200 avenue de la République

92001 Nanterre

* **Université Paris-Sud**

UFR STAPS, bâtiment 335

Rue Pierre de Coubertin

91405 Orsay Cedex

Candidatures Rentrée 2019

Sur le site de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles : www.espe-versailles.fr - Rubrique "Candidatures ESPE - Rentrée 2019" accessible depuis la page d'accueil du site

Conditions d'accès

Master 1 - Critères principaux de choix : types de licences recommandées, EC/UE examinées prioritairement, expérience

- Licence mention STAPS obligatoire
- Spécialité Education et motricité 2nd degré recommandé
- Qualité du parcours de licence examinée : niveau, mention, rapidité
- EC/UE examinés prioritairement:
 - EC/UE liées aux fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS (Écrit 1 CAPEPS)
 - EC/UE liées à l'approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré (Écrit 2 CAPEPS)
 - EC/UE liées aux analyses de pratiques de stage et analyses didactiques de l'EPS
- éventuellement UE/EC préparatoires aux exigences du master MEEF et du CAPEPS externe
- Expériences professionnelles et/ou professionnalisantes souhaitées : stages en milieu scolaire, EAP, expériences d'encadrement et d'intervention hors des stages du cursus universitaire.

Master 2

- * En master 2 classique : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS (ou selon avis de la commission pédagogique titulaire d'un master ou autre diplôme équivalent) et lauréat du CAPEPS (ou CAFEP-

CAPEPS), ou titulaire d'un master (ou autre diplôme équivalent) et lauréat de l'agrégation d'EPS.

- * En master 2 cursus adapté : être titulaire de la première année de master MEEF parcours EPS sans être lauréat du concours.

Insertion professionnelle

Cette formation ouvre aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dans le champ des pratiques physiques et notamment à celui d'enseignant d'EPS dans les établissements scolaires du 2nd degré, collèges et lycées ; éventuellement au métier de professeur de la ville de Paris en EPS intervenant dans l'enseignement scolaire du 1^{er} degré.

Concours préparés

- Concours externe du CAPEPS et du CAFEP-CAPEPS (tous les ans)

Pour plus de détails sur les épreuves du concours, les inscriptions et les rapports de jurys, consultez le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

- Concours de professeurs de la ville de Paris en EPS (tous les 2 ans)

Composante

INSPÉ de l'académie de Versailles

Lieu(x) de la formation

Hors UCP